

6. Affaires

6.1 Contrat de construction des fondations de la station de pompage de Fox Creek

Motion : Il est proposé que la Commission attribue le contrat de construction de la sous-structure de la station de pompage de Fox Creek au bas soumissionnaire, c'est-à-dire Modern Construction, pour le montant minimal de **2 994 990 \$** (hors TVH) et autorise le directeur général à procéder aux paiements associés à ce contrat.

Proposée par : Chanel Michaud

Appuyée par : Bryan Inglis

MOTION ADOPTÉE

6.2 Contrat de toiture du bâtiment de la phase 4

Motion : Il est proposé que la Commission accepte l'offre de prix de Flynn Canada Ltd. pour la toiture du bâtiment de la phase 4 pour un montant total de 89 732,50 \$ (hors TVH) et que la Commission autorise l'entrepreneur responsable de l'équipement mécanique et électrique (Black & McDonald) à procéder à l'achat de ce service de construction en vertu de leur entente-cadre avec TransAqua et autorise le directeur général à administrer cet achat et à faire les paiements correspondants.

Proposée par : Jennifer Dingman

Appuyée par : Chanel Michaud

MOTION ADOPTÉE

7. Examen des questions ne faisant pas partie de l'ordre du jour par consentement

Aucune

8. Points supplémentaires

Aucun

9. Points découlant de la réunion privée

Aucun

10. Éléments d'information

Aucun

11. Levée de séance

Par consensus des commissaires présents, il a été convenu de lever la séance de la réunion publique.

La séance est levée à 16 h 16

Prochaine réunion : le 18 juillet 2019